



Bisschoppenconferentie van België
Guimardstraat 1 - B-1040 Brussel
+32 (0)2 509 96 93 • ce.belgica@interdio.be
Conférence épiscopale de Belgique
rue Guimard 1 - B-1040 Bruxelles

Synthèse du rapport des réponses du peuple de Dieu de Belgique au questionnaire en vue du synode 2015

La vocation et la mission de la famille dans l'Église et dans le monde contemporain

Introduction

I. Façon de procéder et conséquences pour les données collectées par la Conférence épiscopale.

Le questionnaire a été publié en français et en néerlandais, en imprimé et sur le site internet de l'Église belge et dans les hebdomadaires ecclésiaux. Les diocèses ont encouragé et parfois organisé des groupes pour y répondre.

Les réactions ont été rassemblées par question, les enquêteurs ont essayé de 'soupleser' le poids des réactions (provenant de groupes ou d'individus, d'experts...) par rapport au poids représenté dans l'ensemble. C'est sur cette base qu'ont été rédigées les synthèses à chaque question.

Le présent rapport ne veut pas donner une opinion sur les questions posées mais essaye de donner la pensée des catholiques belges. Le rapport ne prend pas position sur les questions traitées mais rapporte aussi bien que possible l'opinion des fidèles belges au travers des répondants.

Notons la critique fréquente des répondants concernant la méthodologie du questionnaire qui leur paraît trop peu réfléchi. Il s'agit du style et de la difficulté des questions, des présupposés et de l'image idéale qui sous-tend les questions.

II. Chiffres

Réponses néerlandophones: Total 840

Réponses à titre personnel: 75%

Réponses de groupes: 25%

Réponses francophones

Total Personnelles Par équipe

693 540 153

Question préalable se référant à toutes les sections de la *Relatio Synodi*

7. La description de la réalité de la famille présente dans la Relatio Synodi correspond-elle à ce que l'on constate dans l'Église et dans la société d'aujourd'hui ? Quels aspects absents peuvent être intégrés ?

Une majorité des répondants belges considère que la description de la famille présentée par la *Relatio Synodi* est proche de la réalité d'aujourd'hui. A cet égard, ils louvoient entre la demande de placer l'accent sur un témoignage parfaitement chrétien (minorité), et celle d'une orientation plus pastorale par rapport à la société (large majorité).

Un certain nombre de répondants doutent de la possibilité de rédiger un seul texte universel vu les nombreuses différences culturelles, sociales, théologiques et liturgiques entre les continents.

Que manque-t-il dans la *relatio Synodi*? Certains attendent que l'Eglise, encourage et soutienne d'abord les simples relations de couple. Une question revient très fréquemment : de quelles familles parlons-nous ? L' Eglise peut-elle reconnaître, avoir une approche positive par rapport à d'autres formes de cohabitation dont les membres sont vraiment les bienvenus dans notre communauté ecclésiale: les personnes uniquement mariées civilement, les familles monoparentales (voulues ou non), les familles reconstituées, les couples cohabitants (de sexe différent ou de même sexe) et de plus en plus de célibataires (voulus ou non). On demande une reconnaissance par l'Eglise de la contraception et une vue plus nuancée de l'avortement. On trouve regrettable le couplage de la sexualité et de la fertilité. Il s'y ajoute une incompréhension de points de vues de l'Eglise et le souhait d'une perspective positive. Les familles sans enfant (voulu ou non), les parents de famille d'accueil ou les parents adoptifs attendent une approche spécifique de leur situation familiale particulière. On souhaite une attention de l'Eglise pour les familles en situation de grande pauvreté. On attend de l'Eglise qu'elle dénonce les abus sexuels, le racisme, la violence familiale, les conditions économiques oppressantes, les conséquences du vieillissement, et qu'elle appelle à l'engagement.

Les répondants belges auraient, par ailleurs, souhaité que l'on abordât aussi les problèmes du célibat des prêtres, de la place des femmes dans l'Église et de leur ordination sacerdotale, du rôle du père et de la faillite de l'autorité dans les familles, des problèmes liés à l'allongement de la durée de vie, de la christianophobie.

Des répondants pensent, à partir de la *Relatio Synodi* et du questionnaire, que Rome n'a pas pris la mesure de la déchristianisation, de la christianophobie, de l'absence de connaissance religieuse et du manque de repère des jeunes actuellement en Europe. La catéchèse des jeunes est une priorité. Le monde de l'éducation demande une reconnaissance des efforts quotidiens pour les enfants, les jeunes et leurs parents au sein de situations familiales très diverses; ils ont aussi besoin de soutien pour la poursuite de cette tâche spécifique.

Il est frappant de voir que cette question ouverte a été utilisée par beaucoup pour critiquer le type de langage du texte de vision et du questionnaire. De très nombreux répondants sont dérangés par un langage qui leur semble trop difficile, dépassé, religieux, loin de la réalité, peu inspirant car non accessible selon eux, à tout un chacun. Il y a un manque de réflexion sur la méthodologie de ce questionnaire. Ils trouvent que ce questionnaire est plutôt destiné aux prêtres et aux personnes de l'Eglise qui accompagnent les familles. Le choix des mots peut aussi contourner idéologiquement certaines questions. De nombreux répondants soulignent que l'aliénation provient de l'image catholique traditionnelle de la famille et de la procréation qui sous-tend les questions et qui n'est plus reconnue dans la société belge depuis longtemps. Les gens ont développé une nouvelle éthique et des pratiques selon leur conscience personnelle en sorte qu'ils ne se sentent plus soutenus par l'Eglise. Le ton moralisateur que

certain remarquent fait que les gens se sentent exclus et quittent.

De plus certains soulignent que dans sa reconnaissance de l'imperfection, l'Eglise manifeste plus de compassion condescendante que de respect pour la situation de vie réelle des personnes et les valeurs vécues. Selon ces répondants, les croyants veulent une relation égale, réciproque, ouverte, dialogique et participative avec l'Église dans laquelle ils sont écoutés, compris et respectés. En ce qui concerne le discours sur la sexualité, on demande d'éviter tant d'imposer une vérité autoritaire que d'adopter une attitude relativiste.

Un tout petit pourcentage trouve que cette vision personnaliste de la sexualité conduit à un relativisme éthique et à soutenir les nombreuses formes de vie commune de la société, et non le mariage religieux. Selon eux, la mission de l'Eglise est de proclamer la vérité objective qui se trouve dans le catéchisme, dans l'enseignement de l'Église, entre autres dans *la Theology of the body* développée par le Pape Jean-Paul II, dans l'encyclique *Humanae Vitae*.

Première Partie

- Le contexte socioculturel (n° 5-8)

8. Quelles sont les initiatives en cours et celles qui sont prévues concernant les défis que les contradictions culturelles posent à la famille (cf. n° 6-7); celles visant au réveil de la présence de Dieu dans la vie des familles ; celles qui tendent à l'éducation et à l'établissement de relations interpersonnelles solides ; celles qui tendent à favoriser des politiques sociales et économiques utiles à la famille ; celles pour résoudre les difficultés liées à l'attention envers les enfants, les personnes âgées et les membres de la famille qui sont malades ; celles pour affronter le contexte culturel plus spécifique où l'Église locale est impliquée ?

En ce qui concerne les contradictions culturelles, les répondants belges ne témoignent pas uniquement ici d'initiatives en cours, mais de ce qu'ils souhaiteraient voir mis en place.

Dans le contexte actuel, le secteur associatif encore très présent, ne peut plus être strictement situé au sein de l'Église, estiment beaucoup. Les gens veulent participer aux activités de ces associations et même s'y engager bénévolement, sans avoir d'abord à se présenter comme catholiques. Une prise de position suffisamment large de l'Église est impérative. Cela peut être un tremplin. Certains mentionnent par contre que le libéralisme, l'individualisme, le pluralisme et le relativisme ne devraient pas avoir leur place dans l'Église et regrettent la faiblesse ambiante face à l'influence de la société.

On pense aussi aux points culminants classiques concernant les sacrements, les fêtes religieuses, la pastorale scolaire, des célébrations de préparation à la première communion, à la catéchèse de confirmation, la préparation au baptême, au mariage, les visites lors d'un deuil. Les parents dont les enfants suivent la catéchèse sont invités à des célébrations pour les familles, on propose des entretiens entre adultes sur la foi.

Beaucoup estiment que l'Église échoue lors de la préparation au mariage et dans l'aide aux couples ayant des problèmes.

L'importance de la messe dominicale est soulignée – et particulièrement des messes des familles. On constate un manque de formation chez les jeunes, les adultes, les catéchistes. La

toute grande majorité des parents estiment que la formation religieuse n'est pas une priorité lors du choix de l'école de leur enfant. Les cours de religion deviennent parfois des leçons comparatives et relativistes, aussi neutres que possible.

Des répondants mettent en avant le travail remarquable des communautés nouvelles, des groupes de réflexion, de prière, de lecture biblique...

9. Quels instruments d'analyse emploie-t-on et quels sont les résultats les plus importants concernant les aspects (positifs ou non) du changement anthropologique et culturel ? (cf. n° 5) Dans les résultats perçoit-on la possibilité de trouver des éléments communs dans le pluralisme culturel ?

Nous n'avons reçu que peu de réponses à cette question, beaucoup la trouvaient trop difficile ou n'avaient pas d'opinion à ce sujet. Les répondants belges notent qu'il faudrait faire des statistiques pour mesurer et évaluer les changements. Des confrontations croisées d'études sociologiques, ainsi que des études sur les différences de pratiques et de structures existant dans les paroisses pourraient être intéressantes.

Un constat positif est qu'un certain nombre de pratiques traditionnelles typiquement chrétiennes, comme la pratique ignacienne du discernement dans les "Exercices spirituels", sont étroitement liées à de nouvelles connaissances de la psychologie humaine. Un deuxième constat est que les gens de diverses origines y sont réceptifs.

10. Au-delà de l'annonce et de la dénonciation, quelles sont les modalités choisies pour être présents comme Église auprès des familles dans les situations extrêmes ? (cf. n° 8). Quelles stratégies éducatives employer pour les prévenir ? Que peut-on faire pour soutenir et renforcer les familles croyantes, fidèles au lien ?

Selon certains, l'Église n'est pas proche et est même très éloignée des situations extrêmes.

Il est suggéré de créer des lieux et des occasions, intergénérationnels et interculturels ou plus spécifiques (groupes de veufs, de handicapés...), de rencontres, d'amitié, d'activités, de formations, d'approfondissement de la foi, où l'on puisse recevoir un soutien amical, social, moral ou spirituel.

Une stratégie possible serait d'engager des laïcs, des assistantes paroissiales formées qui (sur demande) pourraient se rendre à domicile. Les besoins concrets seraient plus clairs et la communauté ecclésiale pourrait en tenir compte par un accompagnement temporaire, un soutien financier, le renvoi à d'autres organisations. Dans ce contexte, il est à nouveau demandé que les prêtres puissent se marier, peut-être pour mieux comprendre le contexte du mariage et de la famille.

Quelques familles croyantes se sentent déstabilisées par ce synode et en attendent la conclusion avec impatience. Elles demandent à être soutenues plus fortement et plus publiquement et souhaitent que le Magistère confirme et continue à enseigner fermement ses positions et ses exigences. Selon d'autres, les initiatives de la pastorale du mariage au niveau de la guidance et des services de formation diocésains, n'atteignent pas la base qui, suite aux positions controversées adoptées par le magistère, se sent de plus en plus coupée de l'enseignement de l'Église sur le mariage.

11. Comment l'action pastorale de l'Église réagit-elle à l'expansion du relativisme culturel dans la société sécularisée et au rejet qui en découle, de la part de beaucoup, du modèle de famille formé d'un homme et d'une femme unis par le lien conjugal et ouvert à la procréation ?

Un petit groupe regrette que l'Eglise belge s'accommode du relativisme et soutient trop peu le modèle de la famille catholique. Le mariage doit pour eux être réservé aux couples homme-femme et la 'définition' chrétienne de la famille – libre, fidèle, indissoluble et ouverte à la vie – doit être préservée. L'accent est toutefois mis sur l'accueil et l'ouverture aux autres. A partir de ces fondamentaux, et faisant néanmoins preuve de réalisme, il nous appartient de respecter la liberté de conscience de nos interlocuteurs et de ne pas émettre de jugement quant aux diverses situations.

Un groupe plus important estime que l'Eglise échoue dans son dialogue avec une société en mutation. Selon eux, le modèle familial homme-femme n'est pas rejeté par la société, mais les partenaires optent pour un lien familial qui leur est adapté ainsi qu'à leur stade de vie. Ils estiment que l'institution ecclésiale au départ d'un attachement strict à la doctrine du mariage de l'Eglise, réagit de manière très défensive, moralisante, pleine de désapprobation et dogmatique par rapport à la société sécularisée avec ses différentes formes de relations entre partenaires et ses familles recomposées. Ils attendent que l'Eglise accepte et apprécie que les gens cherchent en âme et conscience à vivre ensemble et à donner la vie. Auparavant, on mettait l'accent sur la procréation, maintenant on le met davantage sur une relation de qualité entre les partenaires.

L'Eglise devrait mieux rechercher les raisons des divorces et la miséricorde pourrait l'aider à concevoir une vision et à initier un accompagnement social. Elle pourrait alors s'engager, manifester de la sympathie et de l'intérêt pour la vie de chaque chrétien quelle que soit sa forme de vie sociale. Cette approche fournit de nouvelles possibilités selon les répondants. La pastorale commence selon eux, par l'acceptation des autres tels qu'ils sont et par la recherche de ce qui leur est nécessaire pour grandir dans la foi et l'amour.

Il serait intéressant de profiter des demandes de mariage et de baptême pour approcher les couples dans une perspective de proposition de la foi.

L'importance de la vie affective (n° 9-10)

12. De quelles façons et avec quelles activités les familles chrétiennes sont-elles engagées à rendre témoignage de la progression de la maturation affective aux yeux des jeunes générations ? (cf. n° 9-10). Comment pourrait-on aider la formation des ministres ordonnés sur tous ces thèmes ? Quelles figures d'agents pastoraux spécifiquement qualifiés apparaissent-elles les plus urgentes ?

L'accès aux jeunes générations passe principalement par le truchement des mouvements de jeunesse, des activités des communautés nouvelles et des réseaux sociaux. Les parents, pour leur part, peuvent témoigner des valeurs chrétiennes et éduquer par le dialogue au « savoir être ». Des répondants belges préconisent une formation des ministres ordonnés dans laquelle des laïcs formés pourraient être impliqués. Les séminaristes ont eux-mêmes besoin de formation en vue d'une vie affective adulte et doivent apprendre à exprimer leurs sentiments, à écouter et à accompagner avec empathie. La libération de l'obligation de célibat est ici à

nouveau soulevée. Il serait souhaitable que les prêtres (surtout s'ils sont étrangers) soient accueillis dans les familles (de toute forme), intégrés dans la vie des quartiers. La place privilégiée des diacres permanents, à la fois mariés et ordonnés, est remarquée.

Le défi pour la pastorale (n° 11)

13. Dans quelle proportion et à travers quels moyens la pastorale familiale ordinaire s'adresse-t-elle à ceux qui sont éloignés ? (cf. n° 11). Quelles sont les lignes d'action mises en œuvre pour susciter et mettre en valeur le « désir de famille » semé par le Créateur dans le cœur de toute personne et présente en particulier chez les jeunes, même chez ceux qui vivent des situations familiales qui ne correspondent pas à la vision chrétienne ? Quel retour effectif avons-nous de la mission accomplie auprès d'eux ? Parmi les non baptisés, la présence des mariages naturels est-elle consistante, par rapport également au désir, chez les jeunes, de fonder une famille ?

Pour quelques répondants belges, trop peu semble être mis en place afin de rejoindre ceux qui se sont éloignés. La première raison mentionnée est le manque de personnes, de moyens et de temps. Ensuite on mentionne le cadre de référence ecclésial rigide qui au départ d'une logique divine, n'approuve qu'un seul modèle familial. Si la procréation hors mariage est considérée comme irrégulière, il devient impossible et peu crédible de valoriser ce type de relations. Quel est l'objectif de la pastorale vis-à-vis de ceux qui se sont distanciés de l'Eglise: les faire revenir le plus possible ou leur annoncer l'Evangile? Pour les couples, le désir d'une famille et de relations stables est primordial. On peut aussi valoriser davantage des relations authentiques, de longue durée et stables (hors mariage chrétien) et les soutenir, par exemple par le don d'une bénédiction rituelle.

Les différents groupes dénoncent tout de même aussi la difficulté de l'engagement pour les jeunes et le recul de la culture chrétienne en Belgique. Les médias donnent aux jeunes une image négative de l'Eglise. Les abus dans l'Eglise entraînent souvent une rupture par rapport à l'Eglise. Les jeunes ne se sont plus attirés par le mariage à l'Eglise et les gens qui s'en sont distanciés semblent aussi en mesure de construire une vie conjugale heureuse. Les répondants confirment que de nombreux jeunes mais pas tous, désirent fonder une famille. Mais cela ne prend pas souvent son départ en Dieu.

Autre son de cloche. Certains estiment l'Eglise trop encline à accepter ou même à approuver des situations de fait. Certaines publications catholiques sont également sources d'importante confusion.

La notion de 'mariage naturel' n'est pas toujours comprise par les répondants. Pour ceux qui en sont familiers, le mariage civil et le mariage naturel possèdent, tout comme le mariage chrétien, de nombreuses valeurs humaines (respect, ouverture, altruisme...).

Deuxième Partie

- Le regard de Jésus et la pédagogie divine dans l'histoire du salut (n°12-14)

14. Le regard tourné vers le Christ ouvre de nouvelles possibilités. « En effet, chaque fois que nous revenons à la source de l'expérience chrétienne, de nouvelles routes et des possibilités impensables s'ouvrent » (n° 12). Comment est utilisé l'enseignement de

L'Écriture Sainte dans l'action pastorale envers les familles ? Dans quelle mesure ce regard alimente une pastorale familiale courageuse et fidèle ?

L'enseignement de l'Écriture Sainte est fondamental. Une exégèse historico-critique (aussi des versets de la Bible qui ont trait au mariage) est également importante pour éviter une lecture fondamentaliste. La formation des acteurs pastoraux chargés de cet enseignement est primordiale et semble insuffisante.

Il conviendrait par ailleurs de confronter la lecture de l'Écriture Sainte aux problèmes contemporains. Peut-être serait-il souhaitable de renforcer le côté exégétique des homélies. Par ailleurs, il est mentionné que la lecture de l'Écriture doit se faire parallèlement aux documents de la Tradition.

Les groupes de partage de la Parole, intergénérationnels ou non, la Lectio Divina ou toute autre activité axée sur l'Écriture sont à favoriser et à soutenir.

Lors de la rencontre avec les candidats au mariage, la sélection d'une lecture de l'Évangile pour la messe de mariage est souvent une occasion d'approfondir la foi et le mariage.

15. Quelles valeurs du mariage et de la famille les jeunes et les conjoints voient se réaliser dans leur vie ? Et sous quelle forme ? Certaines valeurs peuvent-elles être mises en lumière ? (cf. n° 13). Quelles sont les dimensions de péché à éviter et à surmonter ?

Les valeurs du mariage citées par les répondants belges sont nombreuses : la fidélité, le pardon, le respect, la fécondité, la conscience et l'accueil de la présence de Dieu dans le couple et la famille, l'amour conjugal, la confiance, l'accueil de l'autre avec ses faiblesses, l'écoute, le don de soi, le sens de l'engagement, l'égalité dans le partage des joies, des peines, mais aussi des tâches et des décisions, la solidarité, le dialogue, la force sacramentelle, la joie, l'accompagnement mutuel, la patience, l'authenticité, l'indissolubilité, le sens et la volonté de transmission des valeurs, l'entraide, la recherche d'un idéal, l'humilité, la générosité, le sens des responsabilités, l'épanouissement des époux, la chasteté, la persévérance, la découverte d'un espace de liberté, la volonté d'accomplir son projet de vie, la confiance en la providence, le sens du sacrifice... Certains notent l'importance de savoir se préserver du temps en couple.

Certaines valeurs importantes à mettre plus particulièrement en lumière: la valeur du sacrement de mariage, élargir le regard d'une relation à deux à une relation avec le Christ, les différences des partenaires peuvent être une richesse et non une pierre d'achoppement, l'importance de l'amour des parents pour les enfants, qui fournit des modèles internes d'action pour le reste de la vie, des moments de silence.

Plusieurs répondants belges souhaiteraient que le terme « péché » ne soit plus employé, d'autres moins nombreux voudraient au contraire que l'Église rappelle fermement cette notion.

Les dimensions de péché à éviter sont l'individualisme, l'égoïsme personnel ou familial, la volonté de domination de l'autre, la violence, le mensonge, la convoitise, la fuite des responsabilités, le manque de concertation concernant l'éducation des enfants, le refus d'engagement, la volonté de changer l'autre, ... Il manque à beaucoup la résistance mentale pour grandir dans une relation. Des mots tels que «frère», «partenaire», «relation stable»,

«papa», «maman» ont reçu un tout autre contenu en l'espace d'une génération.

16. En harmonie avec la pédagogie divine, quelle pédagogie humaine faut-il envisager pour mieux comprendre ce qui est requis de la pastorale de l'Église face à la maturation de la vie de couple, vers le futur mariage ? (cf. n° 13).

De nombreux répondants partagent leurs rêves et leurs souhaits par rapport à l'Église et à sa 'pédagogie de la relation' à l'égard du groupe cible. Ce serait bien:

- Si la pédagogie de l'Église faisait plus confiance à l'amour sous toutes ses formes et ses couleurs, si elle faisait plus confiance à tous ceux qui en tant que couple quelle que soit leur appartenance, donnent un visage à l'amour .
- Si l'Église pouvait considérer chacun sans le juger et si elle optait pour une croissance éthique, où la pastorale aide à reconnaître et à confirmer tout ce qui est précieux dans les relations.
- Si l'Église écoutait les craintes des jeunes couples, craintes qui révèlent aussi quelque chose de leur sens des responsabilités. Et si elle pouvait proposer des chemins de confiance en celui qui nous transcende: Dieu.
- Si l'Église pouvait se montrer chaleureuse, cordiale, accessible, crédible.

D'autres parlent de la 'pédagogie des moyens.'

Des répondants belges privilégient l'annonce de l'Écriture afin de mieux percevoir le projet de Dieu sur la famille. Ils favorisent la pédagogie par l'exemple, le témoignage, l'écoute et l'engagement caritatif ou humanitaire.

La création de réseaux sociaux catholiques est à envisager.

17. Que faire pour montrer la grandeur et la beauté du don de l'indissolubilité, de façon à susciter le désir de la vivre et de la construire toujours davantage ? (cf. n° 14).

Pour certains répondants belges, l'indissolubilité du mariage est primordiale, c'est un don de Dieu qui se construit jour après jour. D'autres personnes pensent qu'il s'agit d'un idéal – inaccessible ou non – voire d'un juridisme; d'autres encore affirment que le bonheur de chacun doit primer sur le couple, ou que l'indissolubilité n'est pas propre au mariage chrétien.

De nombreux répondants constatent que l'on s'engage trop peu dans ce domaine.

Beaucoup estiment que l'expérience est le meilleur moyen d'évoquer la beauté de l'indissolubilité et d'en faire naître le souhait. Des répondants signalent que l'on doit partir de la fidélité et de la confiance des (futurs) conjoints en leur relation, pour les amener à la fidélité inconditionnelle de Dieu vis à vis des hommes et inversement en approfondissant leur foi en Dieu, ils vont réussir à percevoir la beauté et la grandeur du sacrement de mariage.

La tension demeure entre l'indissolubilité et la réalité. Il faut être à deux pour y travailler, qu'en est-il si l'un abandonne? Dans une relation malsaine, il n'est pas possible d'être et fidèle à l'autre et fidèle à soi-même. Rompre tient parfois de la nécessité et non du choix. Il y a parfois aussi l'interférence négative de ce qui se vit dans la société. D'où la proposition de considérer l'indissolubilité non comme un point de départ, mais comme un idéal à atteindre, en conservant une attitude chrétienne de miséricorde si on n'y arrive pas.

Certains répondants belges demandent que le sacrement de mariage ne soit pas accordé sans discernement de la part du prêtre.

18. De quelle manière pourrait-on aider à comprendre que la relation avec Dieu permet de vaincre les fragilités qui sont inscrites aussi dans les relations conjugales ? (cf. n° 14). Comment témoigner que la bénédiction de Dieu accompagne tout mariage authentique ? Comment manifester que la grâce du sacrement soutient les époux tout au long du chemin de leur vie ?

De nombreux répondants émettent des commentaires critiques concernant le lien entre la relation avec Dieu et le fait de surmonter les fragilités inhérentes au mariage: «J' ai prié, j'ai pleuré; J'ai été à Lourdes ... et entretemps mon mari est parti. Dieu ne m'a-t-il pas vu? »Un autre répondant dit que la relation à Dieu ne change pas son partenaire gravement atteint psychologiquement.

Les composants du mariage à cultiver sont pour les répondants : liberté, indissolubilité, fidélité, fécondité et un projet de vie. Le couple doit aussi pouvoir s'appuyer sur divers groupes et équipes, sur la communauté ecclésiale, et se nourrir de témoignages édifiants. L'approfondissement dans la prière et les sacrements sont nécessaires ainsi qu'une attitude bienveillante mutuelle.

Le sacrement de mariage révèle la présence de Dieu au côté des époux. Il permet de rester soi-même tout en respectant le mystère de l'autre et nous apprend le pardon et la fidélité à l'exemple de Jésus de Nazareth. Le dialogue en toute humilité, l'accueil de l'autre, et la conscience de ses propres faiblesses nourrissent la relation réciproque. Ils permettent de faire rayonner l'amour de Dieu qui se manifeste d'abord dans l'ouverture à l'autre et aux autres.

Beaucoup conviennent que le sacrement ne fonctionne pas comme tel. On voit autour de soi des personnes qui réussissent et d'autres pas, indépendamment du fait qu'ils sont mariés religieusement. Aller vers des personnes de l'église est parfois difficile quand on se sent condamné à l'avance. Ceci correspond à l'attente de nombreux répondants qui souhaiteraient que l'Eglise ait une plus grande ouverture aux couples qui vivent leur relation d'une manière sérieuse sans souhaiter se marier. Il n'est quand même pas possible que le message de l'Evangile n'ait rien à leur offrir.

- **La famille dans le dessein salvifique de Dieu (n° 15-16)**

19. Comment pourrait-on faire comprendre que le mariage chrétien correspond à la disposition originelle de Dieu et qu'il constitue donc une expérience de plénitude, et non pas une limite ? (cf. n° 13).

Beaucoup de répondants belges remarquent un manque d'humilité de l'Église dans cette question, se disent irrités et demandent ce que nous savons de la disposition originelle de Dieu. Ils soulignent que les chrétiens ne sont pas les seuls détenteurs de la plénitude. Ils plaident pour une approche plus ouverte, réaliste, et plus moderne de l'Eglise sur la famille et formulent des recommandations à cet effet.

- Il n'y a pas que le mariage chrétien qui est compatible avec le plan de Dieu. Toute forme de lien est un sacrement du Royaume de Dieu dans le monde.

- On souhaite plus de sens de la réalité et d'appréciation de chaque relation fidèle, exclusive et durable. L'homme occidental tire profit des soubassements socio-scientifiques de la fidélité, l'exclusivité et la durabilité. Il en ressort plus clairement que la famille et le mariage sont des piliers de la société.

- ne pas avoir une approche juridique du mariage, mais le considérer comme un vécu d'alliance enraciné dans l'alliance avec Dieu, qui selon les Écritures, marche avec son peuple. Tout l'art est de transmettre qu'une réalité 'humaine' (relation dans l'amour) est porteuse d'une présence 'divine'.
- Un second mariage après le divorce serait plus conforme à la réalité. Beaucoup se séparent par nécessité, parfois après de nombreuses tentatives de rester ensemble.
- Peut-être la déception est-elle encore plus forte quand cet échec arrive à un croyant. Par conséquent l'accompagnement des divorcés (croyants) est une tâche importante pour l'Église.

D'autres notent l'importance de la recherche de cette plénitude que l'on approche par un cheminement de maturation, de liberté et d'épanouissement. Si le sacrement est le signe et l'instrument de l'amour invisible de Dieu, celui-ci implique néanmoins une responsabilité des époux. Il appartient notamment aux catholiques de montrer la différence entre le mariage sacramentel et toute autre forme d'union admise aujourd'hui par la société.

Cela implique d'avoir la foi en la grâce sacramentelle, en la miséricorde divine, en l'amour trinitaire, en la présence de l'Esprit saint au côté du couple et de la famille, et d'entretenir une vraie relation au Christ nourrie de la lecture de la Parole, de la pratique des sacrements et de la prière. Demander le sacrement suppose le sens de l'engagement, du service, du don de soi, du sacrifice, de l'accueil et des vocations. Le mariage s'ancre dans la complémentarité homme-femme.

20. Comment concevoir la famille comme « Église domestique » (cf. LG 11), sujet et objet de l'action évangélisatrice au service du Royaume de Dieu ?

La famille est la première cellule sociale et ecclésiale. Elle se révèle Église domestique lorsque qu'elle donne toute sa place au Christ en son sein.

Cette attitude (de foi) est vécue dans deux domaines distincts mais liés.

Le premier est celui de la qualité des relations au sein de la famille avec le soin les uns des autres (partenaires, enfants, celui qui frappe à la porte), une culture où l'on parle ouvertement, pardonne, respecte et apprécie les choix des enfants, où l'on fête ensemble, on a de la patience, où l'on est ouverts et accueillants ensemble, on prend la responsabilité de l'autre, une culture du partage, où l'on est attentif à la merveille. Ainsi la famille est une école de la vie.

Le second domaine est la culture du vécu de la foi et de l'éducation chrétienne des enfants. La famille a besoin comme église domestique, de nourriture qui vient d'ailleurs: la communion avec la communauté ecclésiale, parler de la foi, des symboles chrétiens, une attention à l'année liturgique, prier ensemble, la pratique régulière des sacrements, la lecture de la Parole, et des enseignements, la participation aux activités paroissiales. Dans ce contexte, il est important que les familles qui veulent être des Églises domestiques puissent rencontrer d'autres familles animées du même désir. L'Église peut organiser ces réunions. Les compagnons de route sont essentiels. D'autre part, on devrait porter plus d'attention au nombre croissant de familles dont les partenaires ne partagent pas la même foi ou avec des niveaux de profondeur différents. L'Église pense encore trop souvent que les conjoints vivent d'office une unité dans la foi.

21. Comment promouvoir la conscience de l'engagement missionnaire de la famille ?

Il s'agit pour les chrétiens d'être évangile vivant de la famille, visage du Christ, visage de l'Église. Par leur exemple et un vécu authentique de leur foi, les chrétiens peuvent susciter l'intérêt dans leur environnement et encourager à une attitude chrétienne. Rien que le fait de pas suivre l'air du temps peut déjà être un témoignage puissant.

Il est important que les adolescents puissent partager sur une vision chrétienne du monde avec quelques condisciples de leur âge. En tant que communauté, nous devons organiser des rencontres entre ces jeunes qui partagent le même esprit et même nous y investir.

L'engagement missionnaire est favorisé par la pratique dominicale, l'implication dans la vie paroissiale, l'appartenance à différents groupes et équipes de réflexion.

La famille dans les documents de l'Église (n° 17-20)

22. La famille chrétienne vit sous le regard aimant du Seigneur et c'est dans le rapport avec Lui qu'elle grandit comme véritable communauté de vie et d'amour. Comment développer la spiritualité de la famille et comment aider les familles à être un lieu de vie nouvelle dans le Christ ? (cf. n° 21)

Des répondants belges soulignent l'importance des différentes formes de prière: familiale, en couple et personnelle avec le soutien de la famille. L'implication des parents et des grands-parents dans la catéchèse des enfants est à favoriser. Mais tout ceci avec un profond respect pour la liberté personnelle des partenaires et des enfants adolescents.

Au niveau de la paroisse, les familles s'appuient sur la messe dominicale, sur les messes des familles, sur les célébrations adaptées aux différents participants, et sur les diverses activités paroissiales qui permettent de créer des liens communautaires. La présence des prêtres dans l'environnement familial est conseillé: soit en les invitant régulièrement à partager un repas, soit pour un suivi spirituel individuel ou non.

La fragilité de nombreuses paroisses qui essayent de survivre est réellement un grand problème. Sans une communauté de foi qui soit un soutien on peut difficilement envisager le développement d'une spiritualité familiale.

Dans les mouvements, on essaye d'utiliser un langage simple mieux connecté à la famille. Pour eux, la spiritualité est une manière de vivre, pour mettre en pratique ce 'oui' que les conjoints se sont donné. Le mot spiritualité du mariage reçoit ainsi un contenu possible et attrayant.

23. Comment développer et promouvoir des initiatives de catéchèse qui fassent connaître et qui aident à vivre l'enseignement de l'Église sur la famille, en favorisant le dépassement de la distance éventuelle entre ce qui est vécu et ce qui est professé, et en proposant des chemins de conversion ?

Certains répondants belges souhaiteraient, pour leurs enfants et pour eux-mêmes, un catéchisme plus solide. Plusieurs d'entre eux disent se référer régulièrement au Catéchisme de l'Église Catholique. Ils souhaiteraient que l'Église, particulièrement en Belgique, affirme plus fermement l'enseignement et soutienne ouvertement les actions publiques. La pastorale de la

famille devrait selon eux, d'abord chercher à diffuser l'évangile de la vie, la *Theology of the body* ...au lieu de confirmer des formes de vie commune qui sont irrégulières. On a besoin de gens formés qui ne soient pas anxieux et qui puissent expliquer l'enseignement de l'Eglise plutôt que de le relativiser.

Beaucoup de répondants belges pensent que l'enseignement est obsolète et qu'il faudrait plus partir de l'homme d'aujourd'hui pour insuffler le message du Christ et non de règles dépassées. Concernant les chemins de conversion, la suggestion de laisser la doctrine telle qu'elle est et d'y amener l'homme ne semble pas bénéfique selon plusieurs. Il doit y avoir de la place pour la croissance et ce qui est déjà bon doit être confirmé. Le croyant doit être soutenu dans ses choix pour vivre en tant que chrétien. Notre société ne reflète plus la famille traditionnelle. Le croyant estime bon d'avoir une pensée indépendante, un sens de la justice et sa conscience propre.

- **L'indissolubilité du mariage et la joie de vivre ensemble (n° 21-22)**

24. Quelles sont les initiatives qui pourraient aider à comprendre la valeur du mariage indissoluble et fécond comme voie de pleine réalisation personnelle? (cf. n° 21).

Certains répondants s'interrogent sur les deux valeurs susmentionnées.

Indissoluble. L'Eglise peut-elle accepter que certains puissent également grandir et se fortifier à travers un échec pour ensuite recommencer une relation plus riche avec une autre personne? Des personnes qui se sont engagées dans une nouvelle relation fixe peuvent-elles à nouveau recevoir le sacrement de mariage?

Féconde. A ne pas seulement comprendre au niveau biologique et vu la population mondiale de 7 milliards de personnes, le 'devoir conjugal' n'est plus de mise.

Pour considérer l'indissolubilité du mariage comme facteur d'épanouissement personnel, il faut partir des points de vue de la sociologie, et de la psychologie du développement et des relations. Le désir humain d'un attachement sûr et de la plus-value d'une relation de longue durée comme opportunité d'épanouissement, peut servir de base pour le considérer en seconde instance comme élément du plan divin.

Des répondants belges mettent, encore une fois, en avant l'efficacité des témoignages. La lecture de l'Évangile, l'étude de l'enseignement et la prière permettent de vivre l'indissolubilité dans la confiance, la joie face aux difficultés que rencontre tout couple, le dialogue et le partage. Ces appuis sont particulièrement importants face aux 'attaques' de la société moderne. Ils permettent, avec la grâce de Dieu, de cheminer ensemble dans la durée.

25. Comment proposer la famille comme lieu unique, sous de nombreux aspects, pour réaliser la joie des êtres humains ?

La grande majorité des répondants belges soulignent les valeurs humaines présentes en toute union et souhaitent un accueil franc et sans aucun jugement de celles-ci dans l'Église. Ils estiment que les personnes vivant en couple doivent être accompagnées dans leur cheminement de maturation et notent que Dieu est présent dans toute union. Le mot cheminement qui est un mot clef dans les réponses à beaucoup de questions, l'est encore plus ici.

Beaucoup mettent l'accent sur la joie dans le foyer même, une joie qui se révèle en 1001 petites choses...

Au niveau de la pastorale, on constate que de nombreuses personnes continuent à opter pour leur/une famille malgré des échecs répétés. Ce même si c'est un amour marqué par le chemin de croix fait de chutes et de relèvements. Ne présentons donc pas un idéal trop beau et trop illusoire.

26. Le Concile Vatican II a exprimé son appréciation pour le mariage naturel, renouvelant ainsi une antique tradition ecclésiale. Dans quelle mesure les pastorales diocésaines savent aussi mettre en valeur cette sagesse des peuples, fondamentale pour la culture et la société communes ? (cf. n° 22).

Des répondants belges souhaiteraient que la différenciation entre l'union libre, le mariage naturel ou civil, et le mariage sacramentel, soit mieux expliquée. Un certain nombre de répondants ne semble pas comprendre la notion de 'mariage naturel' et le confondent avec des méthodes naturelles de régulation des naissances ou pensent qu'il s'agit du mariage selon la loi naturelle.

La constatation de situations diverses exige des chrétiens une attitude d'accueil et de respect de la liberté de chacun. La cellule familiale formée à partir d'un couple homme-femme doit toutefois être mise en valeur et soutenue.

- **Vérité et beauté de la famille et miséricorde envers les familles blessées et fragiles (n° 23-28)**

27. Comment aider à comprendre que personne n'est exclu de la miséricorde de Dieu et comment exprimer cette vérité dans l'action pastorale de l'Église envers les familles, en particulier celles qui sont blessées et fragiles ? (cf. n° 28)

'Ne jugez pas, ne condamnez pas ..., Dieu est amour, ne pas abandonner, pardonner...' se retrouvent comme en refrain dans la plupart des réponses. Chacun de nous connaît des personnes fragiles ou brisées. Il y a un écart entre la doctrine de l'Église et le soin à prendre de ces personnes; un écart entre ce qui vient des hautes sphères de l'Église et ce qui est vécu sur place dans cette pastorale d'accompagnement de ces personnes. Ne pas juger, ne pas condamner, ne pas abandonner, pardonner. Les répondants sont unanimes pour dire que seule la compassion peut leur faire comprendre la miséricorde de Dieu. L'accueil et l'écoute, sans jugement ni exclusion, l'accompagnement dans le respect de la personne et de sa liberté de conscience, l'entraide dans la souffrance spirituelle ou matérielle constituent les premiers devoirs du chrétien.

Chaque personne est en cheminement. Il appartient au croyant de témoigner de la présence du Christ en toute vie et en toute union et de conseiller, en toute amitié et humilité, l'ouverture à la miséricorde divine. Cependant, quelques répondants notent que cette miséricorde, toujours offerte à tous, doit être demandée et accueillie, Dieu ne s'impose pas.

28. Comment les fidèles peuvent-ils montrer à l'égard des personnes qui ne sont pas encore parvenues à la pleine compréhension du don d'amour du Christ, une attitude d'accueil et

d'accompagnement confiant, sans jamais renoncer à l'annonce des exigences de l'Évangile ? (cf. n° 24)

Plusieurs répondants ont émis des réserves concernant cette question. Ce n'est pas à nous de juger que quelqu'un n'a pas encore pleinement compris le don de l'amour du Christ? Il ne faut pas faire comprendre quelque chose mais avoir une attitude ouverte. L'attitude et l'action plus que des mots, sont les meilleurs témoignages de l'amour de Dieu.

Accompagner quelqu'un dans son cheminement implique par ailleurs de ne pas être dans une attitude de jugement, mais de savoir s'ouvrir à l'accueil, à l'écoute, au dialogue, au respect. L'Eglise peut seulement inviter à progresser et les encourager dans leur choix de la cohabitation ou du mariage civil: cheminement est à nouveau le mot-clé.

29. Qu'est-il possible de faire pour que dans les diverses formes d'union – où l'on peut trouver des valeurs humaines – l'homme et la femme ressentent le respect, la confiance et l'encouragement à grandir dans le bien de la part de l'Église et soient aidées à atteindre la plénitude du mariage chrétien ? (cf. n° 25)

Il est essentiel pour la majorité des répondants belges de commencer par mettre en évidence les valeurs humaines existant en toute union et d'annoncer le fait que Dieu y est effectivement présent. Dans toute relation, il y a un désir et une recherche d'union. La grâce de Dieu ne se laisse pas arrêter par la forme d'une famille. Nous ne pouvons pas considérer ces relations comme une 'étape intermédiaire'. Cette attitude pastorale n'empêche pas selon eux, le témoignage de la beauté du vivre ensemble comme famille aimante dans un esprit chrétien. Un tel témoignage authentique est plus convaincant que la vérité ou l'autorité. Celui qui le souhaite peut encore grandir librement pour arriver à un mariage chrétien.

Encore une fois, le témoignage, l'accueil et le respect sont mis en évidence. Certains répondants mentionnent néanmoins que cet accueil doit initialiser un cheminement vers le mariage. Ainsi est-il important pour d'autres de montrer le côté «inachevé» des diverses formes d'union hors mariage, de pointer les mauvaises raisons qui poussent les couples à ne pas se marier (questions matérielles, fiscales...) et de montrer l'apport vital du sacrement.

Des répondants belges préconisent une forme de catéchuménat spécifique, pas à pas, se basant sur le vécu des couples et comprenant des étapes comme cela se fait pour le baptême des adultes aujourd'hui en Belgique: proposer la foi à l'occasion du mariage. L'enseignement serait axé sur le sens de l'engagement, du sacrement, de l'amour conjugal, sur l'Écriture, sur les exigences évangéliques, sur la vie spirituelle, prière, messe dominicale, sacrements... et sur la construction d'un projet de vie. L'importance de la vie ecclésiale serait soulignée.

D'autres répondants belges proposent, pour les personnes vivant déjà en couple ou en famille constituée, un cheminement en quatre étapes: concubinage, contrat de cohabitation, mariage civil, mariage religieux. D'autres souhaiteraient la mise en place d'une «bénédiction de cheminement», d'autres encore notent que le mariage n'est pas un aboutissement, mais une dynamique; ils souhaiteraient que le sacrement soit dissocié du mariage civil. Pour quelques répondants, il existe plusieurs chemins vers Dieu, il n'est donc pas nécessaire de diriger les personnes vivant en couple vers le mariage chrétien.

Troisième Partie

- **Annoncer l'Évangile de la famille aujourd'hui, dans les différents contextes (n°29-38)**

30. Dans la formation des prêtres et des autres agents pastoraux, comment la dimension familiale est-elle cultivée ? Les familles sont-elles directement impliquées dans cette formation ?

La formation des prêtres pour la pastorale familiale paraît insuffisante. Certains répondants belges remarquent que les prêtres ne vivant pas eux-mêmes en famille, n'ont aucune légitimité pour accompagner les couples.

L'implication des familles dans la formation des prêtres est requise. Des répondants belges suggèrent que les prêtres et séminaristes soient accueillis dans les familles quelle que soit leur forme et que soit instauré un système de stage ou de parrainages. Tous les prêtres devraient aussi avoir un groupe de familles avec lequel ils échangent. Certains font alors remarquer que l'enrichissement serait réciproque.

La formation des séminaristes et des acteurs pastoraux devrait inclure de la philosophie, de la psychologie et de la sociologie, de la bioéthique, mais aussi des cours sur la vie familiale et sur la vie sexuelle. Ils devraient en effet idéalement posséder des compétences de conseillers conjugaux. Leur cursus devraient par ailleurs comprendre des stages dans les équipes de foyers, les plannings familiaux, les associations caritatives et plus largement dans le monde.

Au détour de cette question, le problème du célibat des prêtres est à nouveau abordé. Il serait souhaitable pour certains de séparer la vocation au sacerdoce et la vocation au célibat. La situation des diacres – ordonnés et mariés – semble plus satisfaisante parfois pour venir en aide aux familles.

31. Est-on conscient que l'évolution rapide de notre société exige une attention constante au langage dans la communication pastorale ? Comment témoigner efficacement de la priorité de la grâce, de sorte que la vie familiale soit projetée et vécue comme accueil de l'Esprit Saint ?

Les répondants belges considèrent majoritairement que l'Église ne tient pas compte de l'évolution de la société et du langage. Ils font particulièrement référence aux textes du Magistère, à la *Relatio Synodi* et au questionnaire ici travaillé, et aux enseignements de l'Église.

Si la majorité souligne l'immutabilité du message évangélique même, beaucoup souhaiteraient qu'il soit actualisé afin d'être plus réaliste par rapport à la société d'aujourd'hui. Il conviendrait notamment de lever nombre d'interdits et de renoncer à un enseignement de type universel.

L'utilisation de réseaux sociaux catholiques permettrait d'atteindre les plus jeunes et d'ainsi créer un terreau fertile.

32. Dans l'annonce de l'Évangile de la famille, comment peut-on créer les conditions permettant à chaque famille d'être telle que Dieu la veut et d'être socialement reconnue dans sa dignité et dans sa mission ? Quelle « conversion pastorale » et quels approfondissements ultérieurs doivent être mis en œuvre dans cette direction ?

Beaucoup ont signalé ne pas avoir compris cette question. Plusieurs répondants belges demandent des explications au sujet de l'expression « Évangile de la famille », et remarquent que la notion de famille est peu présente dans les Évangiles. D'autres s'interrogent sur ce que nous savons de la volonté de Dieu.

Des répondants attendent cette conversion pastorale en premier lieu de l'Église elle-même. Certains estiment qu'une nouvelle forme de famille a grandi et plaident à nouveau pour attitude humble ouverte et sans jugement de l'Église, pour une attitude de dialogue qui part de la réalité et non d'un idéal. D'autres trouvent que l'on restera loin du rêve de Dieu pour la famille tant que des opinions douteuses sont diffusées sur la sexualité, la procréation responsable, le mariage et la famille ou que l'on gardera le silence à ce sujet.

Le premier moyen invoqué pour aider la famille dans son cheminement est la valorisation de celle-ci, dans son quotidien. Les gens sont principalement préoccupés par leur famille, leur travail et leurs enfants. Ceci est en soi extrêmement précieux. Dieu est certainement présent dans le soin mutuel avec amour, dans le pardon, avec patience, dans la confiance, avec espérance...mais on en est souvent insuffisamment conscient. Au cours de visites à domicile lors des demandes de baptême, de première communion et de confirmation, cela peut être confirmé. Cela peut être approfondi au cours d'un moment catéchétique.

Dans de nombreuses parties du monde, il n'y a pas d'égalité entre homme et femme, donc sur ce point aussi il y a encore du pain sur la planche.

Les répondants belges apprécient les divers accompagnements, les équipes de partages, les rencontres intergénérationnelles, les homélies « fortes », les possibilités de formations, les temps forts en communauté, le bénévolat et la solidarité en paroisse. Ils recommandent de garder le contact avec les couples nouvellement mariés en les faisant participer à la vie paroissiale. Certains notent qu'il leur faut un certain sens du 'martyr' pour affronter la société actuelle.

33. La collaboration, au service de la famille, avec les institutions sociales et politiques est-elle considérée dans toute son importance ? Comment est-elle concrètement mise en œuvre ? De quels critères s'inspire-t-on pour cela ? Quel rôle peuvent jouer en ce sens les associations familiales ? Comment cette collaboration peut-elle être également soutenue par une franche dénonciation des processus culturels, économiques et politiques qui minent la réalité familiale ?

Pour certains répondants belges, il n'existe aucune coopération entre l'Église et les institutions sociales et politiques. D'autres considèrent néanmoins que les associations familiales ont un rôle à jouer, notamment en créant des partenariats avec les services sociaux, et qu'elles devraient être encouragées par l'Église.

Plusieurs répondants estiment que l'Église peut voir comment effectuer du lobbying politique, comment elle peut renforcer la trame sociale, être présente dans le débat culturel et politique,

transmettre de l'information par les médias, sans condamner les autres ou affaiblir la multi culturalité. Dans certains cas, on peut soutenir des actions politiques. Il faut cependant veiller à rejeter ouvertement les processus culturels, économiques et politiques qui minent la famille. Le rejet de réalités sociales risque d'être perçu comme un éloignement de la réalité. Plutôt qu'un rejet, il faudra présenter une alternative concrète.

Selon d'autres, il est important que les chrétiens continuent à s'engager dans des associations, dans le travail bénévole et toutes sortes d'initiatives de développement communautaire. Dans ces différents cadres on peut être confronté avec diverses confessions ce qui peut avoir beaucoup de valeur pour la croissance de la foi.

On insiste beaucoup sur l'attention à porter à la combinaison travail extérieur et vie de famille.

Un des devoirs des croyants est de faire entendre, dans la société, le message de l'Évangile, en lien avec l'enseignement de l'Église. A cette fin, il est important de s'engager socialement ou politiquement.

34. Comment favoriser une relation entre famille, société et politique au profit de la famille ? Comment encourager le soutien de la famille par la communauté internationale et les États ?

Les chrétiens sont des citoyens parmi les citoyens. Des répondants belges affirment ici encore que les chrétiens doivent s'engager en politique, afin de témoigner du Christ.

Certains prônent de préférence un engagement social au sein des entreprises. D'autres encore soulignent qu'il est important de se faire entendre auprès des institutions européennes et de l'O.N.U. où le Saint-Siège peut intervenir et montrer ainsi qu'il n'est pas déconnecté des réalités terrestres.

Des répondants belges conseillent de s'informer sur les enjeux des décisions politiques et d'encourager les élus qui mettent les familles au centre de leurs préoccupations au moment des élections. D'autres appellent à entrer en résistance ou à créer un lobby chrétien notamment en utilisant les médias catholiques et les réseaux sociaux.

Quelques répondants pensent qu'il faut vivre chrétiennement au sein de sa famille sans se préoccuper du monde, plusieurs remarquent qu'il faut éviter une 're-cléricalisation' de la société.

- Guider les futurs époux sur le chemin de la préparation au mariage (n° 39-40)

35. Comment les itinéraires de préparation au mariage sont-ils proposés de façon à mettre en évidence la vocation et la mission de la famille selon la foi au Christ ? Sont-ils effectués comme proposition d'une expérience ecclésiale authentique ? Comment les rénover et les améliorer ?

Certains font remarquer qu'il faut être réaliste. Dans la pratique, on n'arrive en général pas plus loin qu'une catéchèse sur la foi avec les couples. Il est rare qu'on parle vraiment de la vocation et de la mission du mariage. Il manque souvent une communauté de foi vivante pour

avoir une expérience ecclésiale authentique.

La grande majorité des répondants belges considère que la préparation au mariage est à la fois primordiale et insuffisante. Elle souhaiterait la mise en place d'un cheminement de type catéchuménal. Il est important que la préparation soit centrée sur le Christ et ne se limite pas à parler de la cérémonie. Elle doit également préparer à la vie de couple et à la vie affective. Tous les sujets devront pouvoir y être abordés et en priorité le projet de vie, l'éducation des enfants et les difficultés courantes de la vie familiale, et l'évolution de chacun au fil des années. Des familles pourraient s'impliquer et des couples pourraient venir témoigner. Des répondants belges insistent sur la nécessité de formation des formateurs.

Cette préparation devrait se faire en lien avec la communauté. Les jeunes qui souhaitent se donner le sacrement de mariage devraient idéalement venir à la messe dominicale et participer à la vie paroissiale.

Le but premier de la préparation est d'ouvrir les fiancés à la présence de Dieu à leur côté. Il convient de leur expliquer que, par le sacrement, Dieu s'engage avec eux, et ainsi de leur faire comprendre le sens de l'engagement, et d'en vaincre la peur.

Il est important que les deux fiancés aient reçu le sacrement de confirmation. Certains demandent à l'occasion des fiançailles, le sacrement de réconciliation.

Le sacrement de mariage ne devrait pas être systématique et ne devrait être échangé que si les conjoints ont une proximité avec la foi. Pour éviter les dérives et pour que le sacrement du mariage ne soit bradé, certains répondants belges suggèrent de revenir au baptême à l'âge adulte. Ou moins radical: Les parcours d'initiation développés à l'occasion du baptême, de la première communion, de la confirmation apprennent aux catéchumènes à connaître la vie des chrétiens et de l'Église. La préparation au mariage peut être ou devenir un tel parcours. Nous devons tenir compte avec tact de la culture postmoderne et pas corseter ces personnes ou avoir des attentes exagérées.

Il serait positif que la préparation au mariage soit liée à des initiatives de 'catéchèse du dimanche': après l'Eucharistie dominicale, les jeunes couples sont invités à parler entre eux de leurs espérances et de leur foi. Durant la célébration, on les présente et on peut prier pour eux avec une bénédiction commune de tous ceux qui vont se marier dans la 'saison' qui arrive.

Par ailleurs, il pourrait être proposé un système de parrainage par des couples. Les époux devraient s'engager à poursuivre une vie de foi et à se ressourcer régulièrement.

Il serait important de mieux communiquer sur les possibilités de préparation qui existent.

Des répondants souhaiteraient que l'échange des consentements ait lieu au sein de la communauté.

36. Comment la catéchèse d'initiation chrétienne présente-t-elle l'ouverture à la vocation et à la mission de la famille ? Quelles avancées en ce domaine sont considérées comme plus urgentes ? Comment proposer le rapport entre le baptême, l'eucharistie et le mariage ? De quelle façon peut-on mettre en évidence le caractère de catéchuménat et de mystagogie que

revêtent souvent les itinéraires de préparation au mariage ? Comment faire participer la communauté à cette préparation ?

Rares sont ceux qui ont répondu à cette question. Le mot mystagogie n'est pas souvent compris. Certains ont déjà donné leur réponse dans la question 35.

Les répondants veulent partir de la réalité. La majorité des couples qui demandent le baptême pour leur enfant, ne sont pas mariés religieusement. Beaucoup d'enfants qui font leur première communion viennent de familles recomposées. Si le baptême, l'eucharistie et le mariage religieux sont si peu familiers chacun en soi comme sacrement, comment peuvent-ils s'impliquer mutuellement? Le peu de communautés de foi vitales où viennent les jeunes familles est un grand problème.

Des répondants belges considèrent que le mariage intervient trop rapidement après la première rencontre. Ils insistent sur l'importance de proposer des étapes dans le cheminement (cf Q .35). Dans la catéchèse préparatoire au baptême de leur enfant, on peut proposer aux couples non mariés de se marier.

Le choix de la catéchèse intergénérationnelle est une idée extrêmement bénéfique. La catéchèse d'initiation n'aborde pas assez le sujet de la famille et se limite souvent à une formation aux sacrements. Afin d'ancrer chacun dans la foi et dans l'Église, elle devrait impliquer, selon des répondants belges, tous les membres de la famille à chaque demande de sacrement de l'un d'entre eux. Elle devrait par ailleurs initialiser une relation entre les personnes concernées et le Christ.

- **Accompagner les premières années de la vie conjugale (n° 40)**

37. Tant dans la préparation que dans l'accompagnement des premières années de vie conjugale, l'importante contribution du témoignage et du soutien que peuvent apporter les familles, les associations et les mouvements familiaux est-elle assez mise en relief ? Quelles expériences positives peut-on mentionner en ce domaine ?

Pour la grande majorité des répondants belges, l'accompagnement des premières années est important, notamment pour poursuivre l'initiation, mais semble insuffisant, et les nouveaux conjoints ne s'y intéressent guère. L'accompagnement est aujourd'hui offert par certaines équipes, mouvements et communautés nouvelles.

38. La pastorale de l'accompagnement des couples durant les premières années de vie familiale – a-t-on fait observer pendant le débat synodal – a besoin d'un nouveau développement. Quelles initiatives plus significatives ont-elles déjà été réalisées ? Quels aspects faut-il renforcer au niveau paroissial, au niveau diocésain ou dans le cadre des associations et des mouvements ?

Des répondants belges voudraient que la communauté conserve le contact avec les couples nouvellement mariés, que soient instituées des fêtes des familles afin que celles-ci soient mises en valeur, des célébrations des anniversaires de mariage et des fêtes des baptisés.

L'accompagnement, particulièrement lors des périodes de difficulté, pourrait s'appuyer aussi sur des témoignages.

D'autres idées:

- Organisation par l'Eglise d'une journée annuelle pour les couples mariés: 'Appelés à être l'image de Dieu'; Des groupes de familles 'catholiques'; Recruter et former des gens pour visiter systématiquement les personnes mariées comme le font ceux qui président les funérailles; Une attention particulière pour les couples au sein desquels un seul est croyant.

L'essai d'organiser après un an, un moment de rencontre pour personnes mariées ne rencontre pas grand succès. Et à nouveau : les paroisses manquent déjà de personnel et sont faibles.

- **La pastorale des personnes qui vivent en union civile ou en concubinage (n° 41-43)**

39. Quels critères faut-il considérer en vue d'un discernement pastoral correct des diverses situations, à la lumière des enseignements de l'Église, pour qui les éléments constitutifs du mariage sont l'unité, l'indissolubilité et l'ouverture à la procréation ?

Sur le terrain, beaucoup de répondants ont des réserves par rapport aux trois critères de l'Église. L'Église prend en compte ces trois 'composantes' dans sa prédication et sa pastorale. Il n'est pas facile de les distinguer correctement sur le terrain et cela peut mener à porter un jugement et à la discrimination. Des répondants belges indiquent qu'ils trouvent le terme «concubinage» péjoratif, que l'Église est condescendante, voire arrogante dans son prosélytisme ici affiché. On trouve que la sexualité est un don de Dieu, qui peut être vécu dans une relation d'égalité, de réciprocité, d'ouverture, de manière dialogique et participative où les partenaires sont écoutés, compris et respectés (dans de multiples formes de relations donc). Oserons-nous examiner de façon critique les mérites de l'enseignement de l'Église?

D'autres soulignent que la pastorale et l'éthique sont étroitement liées. L'annonce doit partir de la situation des croyants eux-mêmes, mais elle doit être claire et fixer un but en perspective. Il faut attirer l'attention des croyants sur leurs possibilités, leurs obligations et leurs limites. Ils doivent chercher un soutien dans la prière et les sacrements. Il est important d'offrir la vérité dans l'amour, sans renoncer à cette vérité. Il faut garder une ouverture aux enfants. Dans cette position de base beaucoup estiment qu'il y a place aussi pour les méthodes préventives modernes de contraception.

Le discernement implique un suivi des couples. Le mariage se situe dans un processus de cheminement de foi qui, dans le cas d'un couple cohabitant, se fonde dans un amour vécu dont il faut reconnaître la valeur. Encore une fois, la majorité des répondants belges indique que la préparation au mariage chrétien adaptée à ces couples doit ouvrir à une relation à Dieu, c'est-à-dire impliquer la prière, la messe dominicale, la participation à la vie paroissiale etc.. Il conviendrait aussi de reprendre les bases de l'initiation. Une bénédiction d'entrée en cheminement serait bienvenue.

40. La communauté chrétienne est-elle en mesure d'être pastoralement impliquée dans ces situations ? Comment aide-t-elle à discerner les éléments positifs de ceux négatifs de la vie de personnes unies par des mariages civils, de façon à les orienter et à les soutenir au long du chemin de croissance et de conversion vers le sacrement du mariage ? Comment aider ceux qui vivent en concubinage à opter pour le mariage ?

Ce groupe de personnes mariées civilement ou de concubins est profondément indifférent par rapport à la position de l'Eglise. Il est important de ne pas les approcher, les considérer ou les fréquenter comme des disciples ignorants. Leur choix doit être respecté.

Aujourd'hui on doit s'associer à un désir général de relations durables. Il faudrait aider les couples à découvrir que la promesse du mariage devant Dieu peut leur être une aide dans le processus à accomplir pour la réussite de leur relation, grâce au cadre institutionnel et à la grâce sacramentelle qu'offre le mariage. Cela suppose qu'au plan théologique, le mariage est considéré comme un 'mariage en devenir' - comme un processus de croissance vers l'accomplissement de l'amour, processus qui aujourd'hui commence souvent avant le mariage et qui reçoit lors de la célébration religieuse, la bénédiction de Dieu pour un cheminement qui n'a pas encore atteint sa destination finale.

D'autres répondants belges soulignent aussi que, pour donner envie aux jeunes couples de rejoindre l'Église, il est nécessaire de témoigner ouvertement du bonheur de vivre en la présence de Dieu. Il convient, par ces témoignages, de montrer les valeurs évangéliques et la cohérence du mariage et de rappeler l'importance vitale du sacrement.

41. En particulier, quelles réponses donner aux problématiques soulevées par l'enracinement des formes traditionnelles de mariages par étapes ou arrangé par les familles ?

Les réponses à cette question furent peu nombreuses. Les répondants belges considèrent qu'il n'existe quasiment pas de mariage (chrétien) arrangé en Belgique.

Prendre soin des familles blessées (séparés, divorcés non remariés, divorcés remariés, familles monoparentales) (n° 44-54)

42. La communauté chrétienne est-elle prête à prendre soin des familles blessées pour leur faire vivre l'expérience de la miséricorde du Père ? Comment s'engager pour éliminer les facteurs sociaux et économiques qui souvent les déterminent ? Qu'a-t-il été fait et que faut-il encore faire pour accroître cette action et la conscience missionnaire qui la soutient ?

La grande majorité des répondants belges met l'accent sur l'accueil, l'écoute, l'importance de ne pas émettre de jugement, l'entraide matérielle, la compassion et le respect.

De très nombreux répondants espèrent une plus grande miséricorde de l'Eglise en paroles et en actes. Ils remarquent déjà dans le questionnaire, une discrimination à l'égard des familles brisées, qui, selon eux est un signe que la hiérarchie n'est pas encore prête. On signale que les enfants de familles brisées ne sont pas mentionnés dans ce questionnaire. La plupart des répondants signalent localement des avancées positives pour accompagner ces familles brisées, mais se sentent limités par l'institution ecclésiale qui apparaît moins miséricordieuse entre autres par l'exclusion de la communion. Le langage officiel de l'Eglise au sujet de cette réalité est selon eux, empreint de jugement, l'image donnée de la famille n'est pas réaliste. Ils trouvent inacceptable que les familles monoparentales pour lesquelles c'est difficile socialement et économiquement, fassent encore en plus l'objet de discrimination de la part de l'Église. En outre, on estime que l'échec de leur mariage n'entraîne pas que ces personnes vivent dans le péché. Les familles brisées restent membres de la communauté ecclésiale et beaucoup 'd'irréguliers' selon l'Eglise, ne se sentent coupables ni aux yeux de Dieu, ni par rapport à l'Église; ils participent sereinement aux sacrements sans créer le scandale dans la

communauté paroissiale. L'absence de condamnation de leurs enfants lors du baptême, de la première communion, ou de la confirmation est un pas en avant. Les nouveaux couples qui veulent vivre leur adhésion et leur attachement au Christ dans leur relation et leur vie familiale demandent une bénédiction et aussi la permission d'un second mariage religieux/sacramentel.

Il semble difficile aujourd'hui d'éliminer les facteurs sociaux. Le relativisme, l'individualisme et le matérialisme sont mentionnés. Il appartient aux chrétiens de témoigner de leur foi et de réagir « en chrétien », notamment en contestant les politiques anti-familiales et en promouvant une plus grande justice sociale (salaire des femmes, temps de travail...).

Des répondants belges constatent que les œuvres d'Église soulagent et guérissent mais ne préviennent pas.

L'action missionnaire passe par la reconnaissance des valeurs existant dans les familles blessées et leur intégration dans la vie paroissiale. Une attention spécifique à l'égard des enfants est demandée.

43. Comment encourager la définition de lignes pastorales communes au niveau de l'Église particulière ? Comment développer à cet égard le dialogue entre les diverses Églises particulières «cum Petro et sub Petro» ?

Les répondants belges se sont peu mobilisés pour cette question. Les réponses sont brèves et vont dans deux directions.

La majorité estime qu'il serait bien et réaliste que l'Église aborde les orientations pastorales établies par les Églises particulières. Pourquoi pas un Synode occidental sur ce thème? Il serait bien surtout d'adapter la vision ecclésiale du mariage et de la famille à la situation locale.

Certains au contraire trouvent préférable une politique uniforme car pour l'instant il y a déjà suffisamment de différences entre les évêques au niveau local. Les gens recherchent une structure et trouvent que les contradictions internes de l'Église nuisent à une image attractive. La doctrine doit valoir de manière universelle.

Certains prônent le dialogue et l'œcuménisme.

44. Comment rendre plus accessibles et souples, si possible gratuites, les procédures de reconnaissance des cas de nullité ? (n° 48).

Les répondants belges sont partagés sur cette question.

Certains souhaiteraient que cette procédure soit facilitée et son coût allégé. Les règles de base peuvent être conservées, mais la procédure pourrait être accélérée, et la demande et le traitement pourraient avoir lieu au niveau de l'Église locale plutôt qu'à Rome. La procédure pourrait être gratuite pour les personnes à faibles revenus.

D'autres pensent qu'en plus de la contrainte et de l'immaturité, un autre critère pourrait être introduit à savoir que l'un des deux ne poursuit plus le chemin du mariage suite à sa

toxicomanie, sa criminalité, sa violence, ...

D'autres sont tout simplement partisans de la suppression de l'ensemble de la procédure et proposent d'accepter qu'une fois le divorce civil prononcé, le mariage religieux est aussi terminé. Certains pensent qu'il y aura moins de demande d'annulation si l'Eglise accepte qu'il est possible de se remarier à l'Eglise.

D'autres encore estiment au contraire que cette procédure doit rester de l'ordre de l'exception. Pour ces derniers, vouloir la faciliter relève d'une forme d'hypocrisie, de juridisme et, plus simplement d'un reniement de toute la beauté qui a existé dans la vie de couple, y compris des enfants. C'est par ailleurs une remise en cause de la bonne foi initiale. Certains précisent que cette procédure ajoute de la souffrance à la souffrance pour celui qui ne souhaite pas le divorce et qui, par conséquent, est rarement celui qui engage la demande de nullité. En outre, banaliser cette solution reviendrait à admettre le divorce.

Des répondants belges notent que puisque les ministres du sacrement sont les époux eux-mêmes, la décision de mettre fin à leur union leur appartient. D'autres en revanche soulignent qu'il est impossible de demander à Dieu de se désengager d'une alliance.

Certains pointent du doigt la responsabilité de l'Église dans nombre de divorces. Ils mettent en cause les mauvaises préparations au mariage et le manque de discernement des prêtres qui acceptent de marier quiconque le demande.

Il est demandé de diffuser des informations sur les possibilités d'annulation d'un mariage religieux lors des cours de religion, lors de la catéchèse et la préparation au mariage car rares sont ceux qui connaissent cette procédure.

45. La pastorale sacramentelle à l'égard des divorcés remariés a besoin d'un approfondissement ultérieur, en évaluant la pratique orthodoxe et en tenant compte de « la distinction entre situation objective de péché et circonstances atténuantes » (n° 52). Quelles sont les perspectives au sein desquelles se situer ? Quelles avancées sont possibles ? Quelles suggestions pour remédier à des formes d'empêchement non dues ou non nécessaires ?

Le langage de l'Eglise pose problème. L'utilisation du mot péché est vécue comme porteuse d'un jugement. Il reste très difficile à expliquer pourquoi les divorcés remariés ne peuvent communier. La logique est peut-être conséquente au niveau interne mais ne correspond pas à la réalité vécue.

La grande majorité des répondants belges souhaitent que les séparés remariés puissent accéder aux sacrements et particulièrement à la réconciliation et à l'Eucharistie. Beaucoup notent que, de nombreux prêtres ne pratiquent pas cette exclusion et donnent la communion en toute conscience à des divorcés remariés. Certains imaginent la mise en place d'un accompagnement en vue d'un cheminement spirituel pouvant, mener au remariage sacramentel.

Quelques répondants s'opposent néanmoins à cette pratique tant qu'elle n'est pas officiellement autorisée et demandent de faire attention à l'effet de scandale que provoque un tel rejet de la discipline par le prêtre: ils soulignent que la passion du Christ à laquelle

L'Eucharistie est liée est un don et non un dû et demandent que le sacrement de mariage ne soit pas ainsi bradé.

Des répondants belges notent qu'il existe de très nombreuses causes de divorce et que toutes les situations ne peuvent pas être traitées de la même façon (femmes battues ou abandonnées, infidélités...). En revanche, il convient d'exiger le respect du conjoint précédent et des enfants ainsi que la reconnaissance des responsabilités contractées lors du premier mariage.

Une certaine humilité est demandée à l'Église. Ne jugeons pas trop vite des situations qui sont généralement complexes, transgénérationnelle, et subies. La psychologie de la relation nous enseigne que le libre arbitre est souvent déterminé par des visions et des pratiques héritées des générations passées, et par des schémas d'interaction humaine rigides dont il n'est pas facile de se détacher.

Pour certains, vouloir une deuxième chance est normal; c'est un moindre mal. Il conviendrait alors de reconnaître les valeurs de la nouvelle union. D'autres insistent sur la souffrance que cette reconnaissance infligerait au conjoint abandonné.

D'autres encore souhaiteraient que les divorcés remariés ne soient pas enfermés dans leur échec, qu'ils soient réintégrés avec discernement dans la communauté, sans jugement et qu'une bénédiction leur soit proposée, ce qui, dans les faits, se pratique déjà. Il s'agirait d'assimiler divorce et veuvage en exigeant des personnes souhaitant contracter une nouvelle union, un engagement à la fidélité et à vivre de l'Évangile. Il mettent en exergue la liberté de conscience. La notion de péché devrait par ailleurs être supprimée. L'aide et l'accompagnement que l'Église veut offrir aux conjoints qui ont des problèmes de relation apparaît maintenant invraisemblable. Une personne qui se sent à moitié exclue, est peu encline à demander une telle aide et à l'accepter.

De nombreux répondants belges demandent que l'Église catholique rejoigne l'Église orthodoxe dans sa gestion des divorces. Peut-on également parler d'un mariage qui est spirituellement mort, d'un mariage stérile? L'Église anglicane traite également le divorce de cette façon. Certains répondants belges demandent que le sacrement de mariage soit tout simplement supprimé de la liste des sacrements et éventuellement remplacé par une bénédiction.

Quelques voies demandent que l'Église parle en vérité et réaffirme les règles. Ces derniers considèrent que l'amour donné ne se reprend pas, que l'être humain ne peut être « essayé », que Dieu ne peut être relevé de son engagement, que la polygamie n'est pas acceptable et que les remariés s'excluent d'eux-mêmes de l'Église. Le remariage pour l'Église est en contradiction avec l'indissolubilité du mariage. Il semble impossible de tourner les paroles du Christ. Ce qu'on appelle les circonstances atténuantes ne transforment pas le péché en bonne action.

Quoi qu'il en soit, les divorcés, mariés ou non, doivent être accueillis avec compassion, tolérance et une entraide matérielle doit leur être offerte.

46. Les normes en vigueur actuellement permettent-elles d'apporter des réponses valables aux défis posés par les mariages mixtes et par les mariages interconfessionnels ? Faut-il tenir compte d'autres éléments ?

Des répondants belges prônent la tolérance, l'ouverture et l'intégration au cas par cas, ainsi que le respect de l'autre religion. Certains considèrent que les normes actuelles sont nuisibles, particulièrement pour les enfants, et que tels mariages sont particulièrement fragiles. Certains excluent toute reconnaissance de mariage mixte avec des religions qui imposent la conversion du conjoint chrétien.

On ne constate pas de problèmes majeurs par rapport aux mariages mixtes et interreligieux. On demande cependant un soin pastoral pour un mariage où l'un des partenaires est pratiquant et l'autre pas, ce qui conduit parfois à des problèmes.

Certains conseillent une préparation au mariage plus longue que celle prévue normalement en vue de l'acquisition d'une maturité humaine et affective et un dialogue entre les fiancés particulièrement au sujet de l'éducation des enfants.

- L'attention pastorale envers les personnes ayant une tendance homosexuelle (n° 55-56)

47. Comment la communauté chrétienne accorde-t-elle son attention pastorale aux familles dont certaines personnes en leur sein ont une tendance homosexuelle ? En évitant toute discrimination injuste, de quelle façon est-il possible de s'occuper des personnes dans ces situations à la lumière de l'Évangile ? Comment leur proposer les exigences de la volonté de Dieu sur leur situation ?

Il y a eu beaucoup de réponses détaillées à cette question.. On constate des opinions très opposées. D'une part, certains disent qu'il n'y a que deux paragraphes consacrés à l'homosexualité et ce dans un langage négatif. Ils attendent un position plus évangélique de l'Eglise. La terminologie 'tendance homosexuelle' à la place de 'nature homosexuelle' les dérange. On peut accéder à une tendance ou y résister. La nature appartient à la personne elle-même, est quelque chose de positif, qui rend la personne telle qu'elle est. D'autres demandent d'utiliser le terme 'orientation homosexuelle'. Selon eux, l'Eglise n'accepte toujours pas l'aspect ontologique de l'homosexualité, et voit la réalité comme un problème ou une maladie. Des répondants pensent qu'il conviendrait sans doute de réexpliquer l'homosexualité: certains parlent de tendance, d'identité, de pathologie ou de sexualité naturelle...

De nombreux répondants indiquent que la question n'est pas en rapport avec la réalité des relations homosexuelles. Contrairement à 2014, ils estiment que les questions sont maintenant restrictives et tendancieuses. La majorité des répondants belges demande la reconnaissance de la valeur de l'amour homosexuel et des couples ainsi formés: tout amour vient de Dieu. Ils estiment que l'on ne connaît pas la volonté de Dieu et qu'il n'y a pas lieu de juger les personnes d'autant plus qu'il ne s'agit pas d'un choix personnel. Ils considèrent qu'il n'y a pas lieu de faire une pastorale spécifique: il ne faut ni valoriser l'homosexualité, ni la banaliser, ni réduire la personne à son orientation sexuelle, encore moins s'immiscer dans sa vie privée.

Il est très important d'accueillir les personnes homosexuelles avec respect et bienveillance. Une intégration par le biais des activités paroissiales serait la bienvenue. Beaucoup se demandent: pourquoi l'Église ne pourrait-elle pas bénir de tels engagements, même si la majorité estime qu'un tel rituel doit être distingué du sacrement de mariage. Nombreux sont en effet ceux qui demandent de ne pas assimiler les couples homosexuels aux couples homme-femme.

D'autre part, un nombre important de répondants attendent de l'Eglise un langage ferme et un rejet de l'homosexualité. Ils souhaiteraient que la situation de péché soit rappelée. Ils prônent un langage de vérité qui explique l'enseignement de l'Eglise et condamne l'acte homosexuel ; ils conseillent un chemin de guérison avec un père spirituel.

Quelques-uns notent que des prêtres bénissent déjà les unions homosexuelles, et regrettent ce manque de cohésion des pasteurs. Ce n'est que quand l'Eglise exprimera clairement et sans ambiguïté sa position sur les relations homosexuelles, qu'elle pourra accompagner les homosexuels de manière constructive à grandir dans la foi. On ne peut pas s'attendre à une conversion quand on confirme quelqu'un dans sa situation de péché. Les affirmations de certains leaders religieux sèment beaucoup de confusion, ce qui est encore renforcé par la façon dont les médias traitent la question. Aux gens en recherche, on peut proposer l'alternative judicieuse du célibat, éventuellement au sein d'une communauté. Il faut oser (continuer à) dire que la chasteté est importante dans le développement d'une personnalité chrétienne saine, mais il faut aussi un accompagnement pastoral empreint de compassion pour la faiblesse de la personne sur ce point.

En ce qui concernent les enfants, des répondants belges s'opposent à l'adoption et plus encore aux conceptions par un tiers. En revanche, il demandent à ce que les enfants ne subissent aucune discrimination et puissent recevoir le baptême.

- **La transmission de la vie et le défi de la dénatalité (n° 57-59)**

48. Quelles sont les initiatives les plus significatives qui ont été prises pour annoncer et promouvoir efficacement l'ouverture à la vie, ainsi que la beauté et la dignité humaines de devenir mère ou père, à la lumière par exemple de l'Encyclique Humanae Vitae du Bienheureux Paul VI ? Comment promouvoir le dialogue avec les sciences et les technologies biomédicales de façon à ce que soit respectée l'écologie humaine de l'engendrement ?

Certains répondants belges notent l'importance de l'encyclique Humanae Vitae tandis que d'autres souhaiteraient qu'on n'y fasse plus référence.

Selon les partisans de l'encyclique, de nombreux dirigeants belges ont davantage combattu Humanae Vitae qu'ils ne l'ont diffusée. Le contrôle naturel des naissances n'a jamais reçu une chance sérieuse, selon eux. Un dialogue sérieux des experts en la matière devrait être mis en place avec le monde académique en présence de la hiérarchie de l'Eglise, en sorte qu'enfin une amélioration puisse être réalisée.

Les opposants notent également qu'Humanae Vitae a reçu un accueil négatif de l'Eglise belge. Beaucoup ne comprennent pas pourquoi l'Eglise reste attachée aux vues d'Humanae Vitae concernant le contrôle des naissances. Pourquoi ne se pose-t-on pas la question de savoir pourquoi les gens ont rejeté Humanae Vitae? Humanae Vitae a tellement été controversée que toutes les bonnes choses qui s'y trouvent ont été éclipsées. La génération des jeunes de l'époque qui sont devenus des grands-parents, a fait son choix en âme et conscience mais n'a pas transmis le message d' Humanae Vitae. Maintenant cette encyclique est perçue comme dépassée. La fertilité doit être interprétée beaucoup plus largement que purement biologique. L'interdiction de la contraception artificielle est complètement dépassée.

Nombreux sont ceux qui vantent la liberté de conscience, qui mentionnent la parentalité responsable que l'Église prône aussi, et la qualité de la vie: un enfant doit être voulu. Ils demandent que l'Église reste plus discrète et humble vis-à-vis de la sexualité des couples et leur fasse confiance. D'autres soulignent que l'ouverture à la vie n'est pas un critère de vie chrétienne.

Certains précisent néanmoins que la transmission de la vie n'est ni un devoir, ni un projet personnel, mais un don de Dieu. Les parents sont co-créateurs; ils sont appelés à développer l'œuvre de Dieu.

Des répondants belges souhaitent que l'Église tienne compte des nouvelles technologies, notamment pour le traitement de l'infertilité. En revanche, beaucoup vivent douloureusement l'opposition à la fécondation in vitro (PMA), en référence à la distinction entre fécondation homologue et la fécondation hétérologue. L'évolution des sciences et des technologies biomédicales doit être suivie avec attention et étudiée. Il faut oser souligner les dangers possibles, mais en même temps se rendre compte que la science et la technologie biomédicale offre parfois la vie en surabondance. L'enfant ne doit tout de même pas devenir un objet de consommation et doit avoir un père et une mère. L'embryon doit être respecté; le corps de la femme ne peut être commercialisé.

En ce qui concerne la contraception, beaucoup considèrent qu'elle est utile, nécessaire, voire inévitable, qu'il s'agisse de relations sexuelles en dehors des liens du mariage ou de moyen d'épanouissement des époux. Nombreux sont ceux qui écrivent que la contraception est aujourd'hui régulièrement pratiquée sans arrière-pensée par les couples chrétiens. Ils considèrent que l'Église doit s'adapter à la pratique. D'autres accusent les lobbies pharmaceutiques de désinformation. D'autres enfin notent que les méthodes naturelles sont irréalistes et qu'il convient de respecter les limites humaines. Ces méthodes peuvent être proposées, mais non imposées.

Quelques répondants belges voudraient que l'on s'appuie sur la science pour valoriser *Humanae Vitae*. Ils souhaiteraient que les différences entre les différentes méthodes de contraception soit réexpliquée et que la *Theology of the body* de Jean-Paul II soit mise en valeur. Une formation aux méthodes naturelles est demandée par eux.

49. Une maternité/paternité généreuse a besoin de structures et d'instruments. La communauté chrétienne vit-elle une solidarité et une subsidiarité effective ? Comment ? Propose-t-elle aussi courageusement des solutions valides au niveau sociopolitique ? Comment encourager l'adoption et la garde des enfants comme signe très élevé d'une générosité féconde ? Comment faire en sorte que les enfants soient élevés avec attention et respect ?

Des répondants belges mettent en exergue les problèmes matériels. Ils pensent qu'avoir une famille nombreuse est concrètement difficile aujourd'hui et qu'il s'agit d'une vocation spécifique.

Certains souhaiteraient que les formalités d'adoption soient simplifiées. Cela permettrait des adoptions locales et éviterait les problèmes de déracinement de l'enfant. Certains souhaiteraient aussi la mise en place d'une aide à l'éducation et une mise en valeur des

mouvements catholiques de jeunes. On pense entre autres, à l'encouragement des familles chrétiennes par un soutien financier pour les études de jeunes du tiers et du quart-monde. Les actions de Welzijnzorg et de Carême de partage pourraient mettre davantage l'accent sur la famille.

50. Le chrétien vit la maternité/paternité comme réponse à une vocation. Dans la catéchèse, cette vocation est-elle suffisamment soulignée ? Quels parcours de formation sont proposés pour qu'elle guide effectivement les consciences des époux ? A-t-on conscience des graves conséquences des changements démographiques ?

Des répondants belges s'interrogent sur le fait que le document parle de dénatalité et répondent en terme de surpopulation. Il n'est pas souhaité que Rome donne des directives concernant les naissances pour le monde entier. Laissons cela aux diocèses locaux. Le vieillissement n'est pas abordé par l'enquête. Les médias attirent fréquemment l'attention sur la question de la dénatalité, le lien avec la migration et ses effets sur l'évolution démographique en Belgique. Cela a peu d'effets pratiques sur la planification familiale. Ce qui polarise l'attention de manière croissante, c'est la conscience de l'empreinte écologique et de la finitude de la Terre. Dans quelle mesure cette conscience a-t-elle un effet sur la planification familiale?

Certains affirment qu'il existe différentes vocations, différentes fécondités, d'autres que la parentalité n'est pas une vocation: la procréation est vue comme une conséquence du bonheur et non l'inverse: le plus important n'est pas de procréer.

La majorité des répondants belges a recours aux arguments de la paternité/parentalité responsable et de la liberté de conscience. Le problème des conditions matérielles est mentionné.

Pour d'autres, la parentalité est une vocation qu'il conviendrait de réexpliquer. Elle est indissociable de la vocation d'époux et de la foi en la providence. Toutefois, l'enfant est un don de Dieu : il n'existe ni droit à l'enfant ni droit à l'avortement.

Certains souhaiteraient que les jeunes couples retrouvent le sens de l'effort, du dialogue, du service, de l'engagement, du don de soi et de la générosité. Ils souhaiteraient aussi que soient mis en place des groupes de parole où l'on n'hésite pas à aller à l'encontre du discours ambiant, où l'on étudie la *Theology of the body* de Jean-Paul II. Elle offre à l'homme et à la femme une vision fondée et attractive de leur rôle de (futurs) parents, peut les aider à participer dans la joie au plan de création de Dieu.

Des répondants belges préconisent une éducation aux vocations lors de la préparation au mariage ou mieux encore dès l'adolescence.

Il est par ailleurs remarqué qu'aucune question ne s'intéresse à la souffrance des couples infertiles. Le vécu du désir inassouvi d'avoir des enfants, de l'infécondité involontaire, devrait être discuté dans la préparation du mariage et dans la catéchèse. Elle affecte 10 pour cent des couples, mais personne n'en tient compte.

51. Comment l'Église combat-elle la plaie de l'avortement en favorisant une culture de la vie qui soit efficace ?

Des répondants belges indiquent que l'avortement peut être justifié dans des cas extrêmes comme celui du viol ou du risque vital pour la mère. Certains estiment l'attitude de l'Église assez hypocrite: lutter contre l'avortement et interdire les contraceptifs. Ils optent néanmoins pour que d'autres solutions soient conseillées: contraception, mise à l'adoption... Ils sont partagés en cas de handicap de l'enfant à naître. En revanche, ils s'opposent à l'avortement pour convenances personnelles.

D'autres répondants estiment que l'expression 'fléau de l'avortement' contient une condamnation ferme et ne favorise pas la discussion. L'Église devrait accueillir de manière pastorale les femmes qui ont avorté et entrer en dialogue avec elles. Il faut attirer l'attention sur les effets psychologiques de l'avortement, les traumatismes qui peuvent resurgir même des années plus tard.

D'autres encore considèrent que l'Église devrait avoir une parole plus forte contre l'avortement, notamment en soutenant les actions publiques. Certains répondants belges demandent à l'Église de réexpliquer les raisons de son opposition à l'avortement et de ré-enseigner le caractère sacré de la vie.

D'autres demandent que l'Église s'oppose fermement aux lois mortifères (droit à l'avortement, aux recherches sur embryons...).

Un engagement beaucoup plus grand est demandé de l'Église comme gardienne de la vie qu'une opposition à l'avortement. Encore plus important, l'Église devrait faire quelque chose pour le pourcentage inouï de burn-out, de dépression, les différentes formes d'assuétude et de suicide. En ce sens, l'Église devrait plus se faire gardienne de la vie dans toutes ses dimensions.

- **Le défi de l'éducation et le rôle de la famille dans l'évangélisation (n° 60-61)**

52. Accomplir leur mission éducatrice n'est pas toujours aisé pour les parents : trouvent-ils solidarité et soutien dans la communauté chrétienne ? Quels parcours de formation peut-on suggérer ? Qu'est-ce qui peut être fait pour que la tâche éducative des parents soit reconnue aussi au niveau sociopolitique ?

La plupart des réponses soulignent le peu de soutien pour la mission éducative des parents. Certains disent recevoir un soutien, des nouveaux mouvements et communautés, surtout dans le domaine spirituel et sacramental. On remarque un changement dans l'esprit du temps. Au niveau paroissial, il est difficile d'atteindre les familles et les jeunes.

Concernant l'éducation, il est demandé d'élaborer une anthropologie ancrée dans la sagesse de la tradition catholique et qui peut apporter des réponses aux défis tels que le matérialisme, le sécularisme et le relativisme et soutenir les valeurs du mariage et de la parentalité.

En terme d'éducation spirituelle, ils demandent à être mieux formés (Qu'est-ce que la foi, pourquoi croire...) et accompagnés. Certains souhaiteraient la mise en place de structures d'aide à l'éducation. Il voudraient par ailleurs que le niveau de la catéchèse pour enfants soit relevé, particulièrement en ce qui concerne les Écritures et l'éducation aux valeurs

évangéliques. Certains préconisent la complémentarité intergénérationnelle et donc l'implication des parents et des grands-parents dans la catéchèse.

Afin de proposer un chemin de liberté à leurs enfants, des répondants belges cherchent à les mettre en relation avec le Christ en l'Esprit Saint et à nourrir leur foi par la messe dominicale, et notent ici la nécessité de soigner la liturgie. Ils souhaitent pouvoir s'appuyer sur des équipes de partage, sur les mouvements de jeunesse, sur les activités paroissiales ou diocésaines ou sur le soutien des communautés nouvelles. Ils aimeraient des assemblées de type catéchétique ou centrées sur des événements de la vie familiale (bénédiction des cartables, anniversaires de mariage, fête des mariés de l'année...)

Certains notent l'importance de l'autorité, d'autres insistent sur le rôle de l'exemple et du témoignage notamment lors d'actions caritatives. D'autres encore mettent en garde contre les médias, les réseaux sociaux, les écoles et la société en général; d'autres enfin pointent la démission de certains parents face à l'éducation de leurs enfants.

53. Comment stimuler chez les parents et dans la famille chrétienne la conscience du devoir de transmission de la foi comme dimension intrinsèque à l'identité chrétienne ?

La transmission de la foi est une responsabilité des parents et un engagement pris lors du mariage puis lors du baptême d'enfant. Pour certains, il ne s'agit pas d'un devoir, mais d'un geste d'amour et d'une grâce.

Des répondants belges sont conscients du manque de formation des parents. Ils souhaiteraient que soient créés des itinéraires de réflexion et des activités pour les jeunes où soient expliqués les sacrements, la foi, le sens de la messe... Ils insistent sur la nécessité de formation des formateurs.

Certains indiquent que la foi ne se transmet plus comme avant; elle est devenue un choix personnel. Les parents peuvent vivre et entourer leurs enfants de manière croyante et aimante, mais pas les forcer à croire. On souligne l'obligation de l'effort, mais l'Église ne peut s'attendre à une obligation de résultat. Même en cas d'éducation religieuse dans la famille, les enfants auront à choisir à un moment. L'Église devrait porter plus d'attention au changement pour passer d'une culture chrétienne à un christianisme missionnaire ; elle en parle dans ses propres documents sur l'évangélisation, l'initiation et la catéchèse.

Bruxelles, le 8 mai 2015

Mgr Herman Cosijns
Secrétaire général de la Conférence épiscopale de Belgique